

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT À IGB MAG

EN PREALABLE

IGB ÉDITION, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000€, sise 9 rue Anatole de la Forge, 75017 Paris et représentée par Madame Claire IZARD en sa qualité de Présidente et de Directrice de publication, a créé un magazine électronique intitulé *IGB MAG* diffusé via les réseaux par téléchargement et/ou envoi par courriel.

IGB MAG a pour objectif de permettre de découvrir les auteurs IGB et leurs récits ainsi que différents aspects de la chaîne du livre. Il comporte également le catalogue des titres IGB, la date de leur sortie nationale en librairie et celle à laquelle les abonné(e)s pourront recevoir gracieusement les titres qu'ils ont retenus au préalable, lors de leur inscription sur le site de l'éditeur.

IGB MAG fera l'objet d'une publication variabilisée qui, en fonction de son actualité littéraire, commerciale et promotionnelle, comprendra de trois à six numéros annuels.

GLOSSAIRE

Dans ce présent document, on entend par :

— **Abonné** : toute personne physique sans distinction de sexe ayant souscrit un abonnement en application des présentes Conditions Générales.

— **Abonnement** : toute souscription annuelle d'un montant initial de cinquante-neuf (59) euros donnant droit à recevoir dix (10) titres choisis.

— **CGA** : Acronyme de **C**onditions **G**énérales d'**A**bonnement.

— **Souscription** : Toute inscription définitivement complétée mentionnant un patronyme réel, un prénom, la mention d'une adresse réelle, celle des préférences litté-

raires, les dix (10) choix initiaux et le paiement de l'abonnement annuel.

ACCEPTATION DE PLEIN DROIT DES CGA

Les documents contractuels constituant les contrats d'abonnement sont par ordre de priorité :

- le formulaire d'abonnement électronique figurant sur le site d'IGB ÉDITION.
- les présentes CGA.

Il est précisé que les CGA pourront être modifiées par IGB ÉDITION. En cas de modification, les conditions applicables sont celles qui étaient en ligne et acceptées au jour de l'abonnement.

ABONNEMENT À IGB MAG

1- Modalités d'inscription et création d'un compte en ligne

La consultation et/ou le téléchargement d'IGB **MAG** nécessitent la création d'un compte sur le site IGB ÉDITION.

Ce compte unique est personnel à tout abonné.

L'abonné s'engage à fournir des informations exactes et complètes sur son identité. Il s'engage à les mettre à jour dès que nécessaire. Dans l'hypothèse où il fournirait des données d'inscription erronées, IGB ÉDITION sera en droit de suspendre ou de résilier son compte sans préavis et de lui refuser l'accès à la publication sans le rembourser, ni lui adresser tout ou partie des dix ouvrages gratuits auxquels l'abonnement donne droit dans le cadre du *pass MAG*. L'abonné est seul responsable de l'usage qui pourrait être fait de son compte

et seul garant de la confidentialité de ses données d'accès. Il s'engage à informer IGB ÉDITION immédiatement de toute utilisation non autorisée de son compte et/ou de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification.

IGB ÉDITION ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'un manquement quelconque aux obligations figurant au présent article.

2- Responsabilité de l'abonné

L'abonné fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès au site Internet d'IGB ÉDITION. L'abonné conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de la consultation du site d'IGB ÉDITION.

ACCÈS À IGB MAG

Après création du compte, enregistrement d'un mot de passe et paiement de l'abonnement annuel, l'abonné a le droit de consulter en ligne et/ou de télécharger les IGB MAG disponibles, même ceux publiés antérieurement à son inscription.

En revanche, l'offre d'envoi de dix titres gratuits intitulé «le pass **MAG**» ne concerne que la période d'abonnement en cours qui, ouverte du 4 avril au 3 avril de l'année suivante, court sur une période de douze mois.

LE PASS MAG

Le pass **MAG** recouvre le droit de tout abonné s'étant régulièrement acquitté du

montant de son abonnement annuel de revoir gratuitement dix ouvrages appartenant au catalogue IGB ÉDITION.

1- Les choix de l'abonné

Le catalogue IGB étant complété ponctuellement par des nouveautés, l'abonné a la possibilité de choisir des ouvrages déjà parus et/ou des nouveautés à paraître, mais qui seront disponibles uniquement quatre mois après leur sortie nationale en librairie.

Ces ouvrages pourront résulter du différentiel entre les exemplaires imprimés et ceux mis en place en librairie, avoir été retournés par les libraires et/ou avoir été réimprimés dans le cadre du pass **MAG**.

Néanmoins, les ouvrages sont disponibles en quantité limitée. Ponctuellement, le site IGB ÉDITION mentionnera le seuil d'offres disponibles et la date éventuelle de réimpression en cas de rupture de stock.

Dans le cas où un titre choisi serait épuisé, un ouvrage appartenant à la même catégorie littéraire sera adressé à l'abonné.

2- L'envoi des ouvrages

Deux fois par an selon des dates mentionnées sur le site d'IGB ÉDITION, l'abonné recevra un colis envoyé en « point-colis ». Chaque envoi contiendra cinq titres choisis.

ABSENCE DE RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE À L'IGB MAG

L'abonnement à IGB **MAG** fait l'objet d'aucun renouvellement automatique. Fin mars de chaque année, il appartiendra à tout abonné de se connecter sur le site d'IGB

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT À IGB MAG

ÉDITION afin de renouveler sa volonté de recevoir l'IGB **MAG**.

Tout renouvellement d'abonnement fera l'objet de l'envoi d'un titre gratuit dans le cadre de la reconduction du pass **MAG**. Ce titre sera choisi par l'éditeur.

DROIT DE RETRACTATION

Afin de pouvoir bénéficier immédiatement de la consultation et/ou du téléchargement d'un ou des numéros d'IGB **MAG** et de choisir les titres gratuits qu'il désire recevoir gracieusement, tout abonné devra renoncer expressément à l'exercice de son droit de rétractation.

ARRÊT DE LA PUBLICATION

Dans l'hypothèse où IGB ÉDITION stoppe la publication d'IGB **MAG**, l'abonné recevra gracieusement le nombre de titres gratuits accompagnant leur abonnement au magazine.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

IGB ÉDITION est le propriétaire exclusif du contenu de l'IGB **MAG** et de tous les droits d'exploitation y afférant.

L'abonné est uniquement autorisé à imprimer sur papier pour son usage personnel, les contenus auxquels il accède dans le cadre de son abonnement.

L'ESPACE d'ÉCHANGES

Au cas où IGB ÉDITION dédierait un espace électronique de discussions dans le cadre d'IGB **MAG**, l'abonné s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires

en vigueur et en particulier à ne pas utiliser les forums de discussions et/ou les zones de commentaires pour écrire ou transmettre tout message, information ou contenu illicite, et notamment outrageant, injurieux, diffamatoire, abusif, violent, obscène ou pornographique ou comprenant une provocation à la discrimination ou à la haine fondée sur la race, la religion, le sexe ou autre, une provocation aux crimes et délits ou une apologie de crime ou encore de nature à altérer le fonctionnement des systèmes informatiques de quelle que manière que ce soit.

De plus, l'abonné s'engage à respecter les droits des tiers, notamment le droit de chacun au respect de sa vie privée ainsi que tous droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits voisins, droit sur les bases de données, droit des marques, droit des dessins ou modèles...). En outre, l'abonné s'interdit de diffuser via l'espace de discussion la publication de messages publicitaire, promotionnel, chaîne de courrier ou autre.

USAGE DE LECTURE

Dans le cadre du pass **MAG**, l'abonné s'interdit tout acte usuel de revente des ouvrages qu'il a reçu gracieusement. S'il en a la libre disposition, le bénéficiaire s'empêche de faire don desdits ouvrages ou de les céder sur les plateformes spécialisée ou par tout autre moyen vingt-quatre mois avant la date de première mise en circulation mentionnée sur le site d'IGB ÉDITION.

FACTURATION

Le tarif de l'abonnement est indiqué en euros toute taxe comprise et inclut les frais d'envois de huit titres gracieux en France

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT À IGB MAG

métropolitaine. Les frais de livraison pour les DOM-TOM et à l'international font l'objet d'une tarification sur demande adressée à : club@igbedition.com.

TRANSMISSION

L'abonnement à IGB **MAG**, et par-delà les droits afférents au pass **MAG**, peut être souscrit pour le compte d'autrui.

Toutefois, le formulaire d'abonnement ne doit mentionner qu'une adresse de livraison pour les ouvrages gratuits.

MOYENS DE PAIEMENT

— **par chèque** : envoyé à l'adresse mentionnée sur son site Internet.

— **par carte bancaire** : CB ou VISA, en saisissant les coordonnées et la date d'expiration de sa carte bancaire. Les données sont cryptées lors de leur transmission selon le protocole SSL (Secure Socket Layer) qui garantit la circulation en toute sécurité de ces informations.

Les pages dans lesquelles l'abonné est invité à donner le numéro de sa carte sont simplement hébergées par IGB ÉDITION qui ne peut être responsable en cas de détournement des informations saisies en ligne par l'abonné.

— **par PayPal**

DONNÉES PERSONELLES

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le décret du 29 mai 2019 relative à l'informatique, aux fichiers et à la liberté, l'abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de toutes données à caractère personnel qu'il a transmis à IGB ÉDITION. L'abonné peut exercer son droit en envoyant un courrier électronique à : club@igbedition.com.

ABSENCE DE RESPONSABILITÉ

IGB ÉDITION ne peut être tenue pour responsable de la dégradation des ouvrages subis lors du colisage et du transport confié à une entreprise tiers. Néanmoins, IGB ÉDITION s'engage à remplacer les ouvrages défectueux ou à les remplacer par des titres de même catégorie après réception de la preuve photographique de ladite dégradation.

JURIDICTION COMPÉTENTE

Toute réclamation doit sous peine de déchéance être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les huit jours suivant la livraison de la commande ou à défaut être adressée par courriel. À défaut d'accord amiable, tout litige, quelle qu'en soit la nature, le caractère juridique et la portée économique, sera soumis à la compétence des tribunaux du siège social d'IGB ÉDITION qui appliqueront la loi française.